ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

Perspectives PLURIELLES

Revue scientifique

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

N°3 – Août 2026

TOME II – SÉRIE 2

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II — Série 2
(Sciences Humaines et Sociales)
Savoirs, éducation et représentations

N°3 — Août 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01
Contact : +225 0757504341
https://perspectivesplurielles.net/
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT ET INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=24999

SJIFactor

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

HAL science ouverte	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro de *Perspectives Plurielles* prolonge la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et confirme la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire désormais solidement établi. L'ampleur des contributions reçues, la diversité des laboratoires et des institutions représentés, ainsi que l'exigence maintenue de l'évaluation par les pairs ont conduit le comité de rédaction à reconduire, en l'approfondissant, le choix opéré lors de la précédente livraison : le numéro paraît en deux tomes, le second se déployant lui-même en deux séries. Cette architecture respecte l'identité de chaque grand champ disciplinaire tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble les travaux relevant des Arts, Lettres et Langues : littératures africaine, francophone, hispanique et anglophone, sémiotique, sociolinguistique et analyse du discours, didactique des langues, lexicologie et terminologie, études culturelles et postcoloniales. Le Tome II, consacré aux Sciences Humaines et Sociales, se déploie en deux séries. La série 1, « Territoires, sociétés et développement », réunit les recherches en géographie humaine et physique, en aménagement du territoire, en sociologie, en économie et en développement. La série 2, « Savoirs, éducation et représentations », accueille les sciences de l'éducation, la psychologie, les sciences de la communication, la philosophie, l'histoire, l'anthropologie et les études culturelles.

La diversité des terrains étudiés : Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo, Guinée, Niger, Cameroun, Gabon, République du Congo et République démocratique du Congo, illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'en dégagent : la résilience environnementale et sanitaire des territoires, les recompositions urbaines et foncières, la gouvernance des ressources naturelles et des biens communs, l'inscription du numérique dans les pratiques sociales et politiques, les transformations des systèmes éducatifs, ainsi que la place des savoirs endogènes dans la régulation des sociétés contemporaines.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :
M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann Michel, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael, Université Alassane Ouattara
Dr (MC) KOUAMÉ Koaténin, Université Alassane Ouattara
Dr KONAN Aya Suzanne, Université Alassane Ouattara
Dr AKABLAH Tchoumou Léopold, Université Alassane Ouattara
Dr Kouamé Alain SARAKA, Université Alassane Ouattara
Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME, Université Alassane Ouattara
Dr Kouakou Camille GOLI, Université Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Pierre KAMDEM, Université de Poitiers, France ;
Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël OURA, Université Alassane Ouattara-CRD, Côte d'Ivoire ;
Prof. Atta Jacob BRINDOUMI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. SOW Ndioro, Université Gaston Berger, Sénégal ;
Prof. Fabio VITI, Université Aix-Marseille, France ;
Prof. François LAMBOTTE, Université Catholique de Louvain, Belgique
Prof. Konan Arsène KANGA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Prof. Kacou GOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;
Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Eveno Emmanuel, Université Toulouse Jean-Jaurès, France ;
Prof. Kouakou Désiré M'BRAH, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Prof. Göbel Christof, Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico, Mexique ;
Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Jean Joêl BAHI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Koffi Syntor KONAN, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

Sciences de l'éducation, psychologie / Communication, médias et information

GNAHORE Batty Gervais

1. Analyse exploratoire des contraintes des collèges de proximité en Côte d'Ivoire.....1-18

Flora NTSAME MBA

2. L'effet de la coopération verbale entre enfants sur une tâche de communication référentielle.....19-34

Pénédjotêh Jean-Paul COULIBALY et Kahou Albert DJE BI

3. Formes et stratégies de la construction de soi politique en période de campagnes électorales en Côte d'Ivoire.....35-49

Ardjouma TUO, Dramane Nibé SILUE et Adam Lego KONE

4. Enjeux de la communication numérique dans la santé de la reproduction en milieu urbain : perception des jeunes mères du quartier Air France (Bouaké, Côte d'Ivoire).....50-62

DAO née ADJE Antcho Anicette, DIARRASSOUBA Be Simplice et SOMDA Kubertezie Eric

5. Moyens de revendication et qualité de la formation à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.....63-77

Djiessi MAKOUAM, Debora MNOUMABEU et Sephora DEMGNE

6. Comportement de gestion financière et initiative de croissance personnelle des femmes des ménages de la Mefou-et-Afamba (Cameroun).....78-94

Roger KABATA MULUNDU

7. Quelles écoles primaires et secondaires spécialisées pour une éducation relative à l'environnement en RDC ?.....95-114

Roger KABATA MULUNDU

8. Which Specialized Primary and Secondary Schools for Environmental Education in the DRC?.....115-133

OUATTARA Souleymane et COULIBALY Mamadou

9. Du règlement subi au règlement approprié : le suivi de l'inspecteur d'orientation comme levier du rendement scolaire des élèves de sixième au lycée moderne d'Issia (Côte d'Ivoire).....134-150

Topra Guy-Venance GNAKO

10. Dynamiques participatives et développement touristique dans la commune de Korhogo en Côte d'Ivoire.....151-165

DIAKITÉ Mahamadou Lamine et KONÉ Raoul Porna

11. Les conflits armés et l'éducation dans la région de Mopti au Mali : impacts et défis.....166-183

Benjamin NGOMA

12. Mots et chiffres en titraille : les codes alphanumériques du Jubilé des indépendances africaines.....184-203

Falonne Staylaure MAROUNDOU KOMBILA, Haurene ARONDO NANDA et Théodore KOUMBA

13. Rituels religieux et traditionnels comme médiateurs de résilience chez les personnes âgées institutionnalisées au Gabon : une étude qualitative au Centre national de gérontologie-gériatrie de Melen.....204-221

Chiaka SAMAKE

14. Le contrat de performance dans l'enseignement supérieur, outil de transformation ou instrument de conformité bureaucratique : le cas de l'USTTB au Mali 222-239

Kobena Séverin GBOKO

15. L'innovation pédagogique : entre promesse critique et exigence opérationnelle.....240-254

TSHINDUMBA TSHIKOTA Isaac

16. Communication politique et attentes populaires dans la composition des équipes dirigeantes en République démocratique du Congo : le cas du gouvernement Sama 2 255-274

TAH Yao Kossonou Jacques

17. Visibilité numérique des jeunes abidjanais et reconnaissance sociale 275-288

ANNET N'Dah Éric et N'DRI Koffi Nestor

18. Construction et représentation de l'image de la jeune fille des quartiers SICOGI et SOGEFIHA dans la musique zouglou 289-304

HABIBOU Abdoulaye Idrissa et ATCHOUA N'Guessan Julien

19. Communication politique et crise post-électorale au Niger : perceptions des acteurs à l'égard de la communication durant la période 2020-2021.....305-318

Mamadou THIARE et Ismaïla MBODJI

20. Intérêts de l'usage des épreuves du baccalauréat pour les enseignants en classe de géographie au Sénégal.....319-331

Ousmane Chaa BEREPA

21. La fonction de communication : entre prescriptions légales et réalités pratiques dans la commune de Copargo au Bénin 332-353

Philosophie, histoire, anthropologie/ethnologie et études culturelles

N'Goran Alphonse BROU

22. Les transformations socio-économiques à Bocanda de 1893 à 1960 354-372

LAGO Blé Angelin et KOUAME N'da Thierry

23. Ville mémoire et ville projet, un couple inséparable dans la construction urbaine : cas de Daloa, Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire (1980-2020) 373-385

MÉITÉ Méfégbé et SÉKONGO Nonhoua Thomas

24. Non-identité et *queerisme* : Adorno pour une humanité plurielle 386-400

ONDZE YANDZA Miser

25. L'optimisme symbolique en contexte logico-mathématique : approche comparative des formalismes booléen et frégéen 401-417

Tchépé Karidja SILUÉ et Ludovic Doh FIÉ

26. L'image de la femme dans la publicité et la critique de la société d'hyperconsommation chez Herbert Marcuse 418-431

N'gologbon Abdoulaye SILUE et Bernadette DANGO

27. La rationalité face aux défis de l'IA dans la quête de la vérité 432-445

Attchoumounan Paulin OUATTARA et Mamadou SOUMAHORO

28. La démocratie à l'épreuve de la bioéconomie de marchandage citoyen et politique : regards croisés de Montesquieu et Céline Lafontaine.....446-460

Yhattey Hervé Thierry AGUIE

29. Mutations techniques de l'exploitation aurifère à Ity : de l'orpaillage traditionnel aux innovations minières industrielles (1959-2024).....461-477

Tiasvi Yao Raoul AGBAVON et Florence BOTTI

30. La finalité organique dans les réflexions bernardiennes 478-491

Désiré MEDEGNON

31. Quête de science et combat politique chez Hountondji 492-504

KOUAMÉ Koffi

32. Terrorisme et néocolonialisme en Afrique : regard de Noam Chomsky 505-521

SY SAVANÉ Amy

33. Une lecture de l'homme-transcendé à partir des philosophies de Friedrich Nietzsche et d'Amadou Hampâté Bâ 522-539

Kan Raymond KOUAMÉ et Kouamé Kossonou Frédéric SECRE

34. L'élevage sous palmeraie : un modèle de développement de l'élevage des gros et petits bétails en zone forestière ivoirienne de 1973 à 1982.....540-554

MISSA Kouassi Innocent et SADIA Gbeu Daniel

35. « La mémoire machine » face au « palais de la mémoire » : relecture augustinienne de la crise intérieure à l'ère du numérique.....555-568

Bi-Claude Évariste ZAN, Alex Jean Ivan Ekra ALI et Fotienhoro Séraphin OUATTARA

36. Analyse de la stratégie locale de conservation des tortues marines à Ménolé (Grand-Béréby, Côte d'Ivoire) 569-589

M'bra Kouakou Dieu-donné KOUADIO et Marie Blaise MENAN

37. Savoirs endogènes de la population de Kpo-Kahankro (commune de Bouaké) face aux risques épidémiques.....590-607

Kiklan Désiré TOURE

38. Rôle des chefs traditionnels et des institutions endogènes dans la régulation sociale de la région du Gbêkê en Côte d'Ivoire 608-620

Amélie MOGOA BOUSSENGUI et Hermine GNAMA

39. *Gnama ya tônò* chez les Mitsogho : entre interdit alimentaire, discrimination et domination.....621-641

Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ

40. Déconstruire la gouvernance environnementale : à partir des cosmogonies africaines.....642-653

ISSN : 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)
https://perspectivesplurielles.net/

L'ÉLEVAGE SOUS PALMERAIE : UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE DES GROS ET PETITS BÉTAILS EN ZONE FORESTIÈRE IVOIRIENNE DE 1973 À 1982

LIVESTOCK FARMING UNDER OIL-PALM PLANTATIONS: A MODEL FOR CATTLE AND SMALL-STOCK DEVELOPMENT IN THE IVORIAN FOREST ZONE, 1973-1982

Kan Raymond KOUAMÉ
Assistant en histoire économique et sociale,
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire),
UFR Communication et Société
E-mail : raymondkouame8@gmail.com

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE
Histoire des civilisations
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
E-mail : fredericdec2014@gmail.com

Résumé : *Le développement des palmeraies de la Société pour le Développement et l'Exploitation du Palmier à huile (SODEPALM) dans la Basse Côte d'Ivoire a favorisé la mise en place d'un projet de développement de l'élevage en zone forestière. Initié un peu plus tôt par la SODEPALM, le projet d'installation des noyaux d'élevage sous les palmeraies industrielles, est devenu une fierté nationale. Le détachement d'un docteur vétérinaire en 1973 à la SODEPALM, pour veiller à la santé des animaux implantés déjà sous les palmeraies marque une phase importante du projet. L'organisation mise en place a permis au projet d'atteindre sa phase de croisière en 1982 avant d'être abandonné plus tard, suite à l'avènement des programmes des ajustements structurels. Comment l'élevage du bétail a-t-il été développé sous les palmeraies industrielles de la SODEPALM ? Comment les palmeraies de la SODEPALM sont-elles devenues des centres de promotion et d'expansion de l'élevage en zone forestière ? Telle est la préoccupation scientifique qui se dégage de cette étude. L'objectif de cette étude est de montrer les innovations dans le domaine de l'élevage en zone forestière ivoirienne. Pour atteindre cet objectif, la consultation des rapports d'activités de la SODEPALM, du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MINAGRA), du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP) ont été nécessaires. Aussi, la quête d'informations à travers une enquête orale a été préconisée.*

Mots-clés : *Côte d'Ivoire ; élevage ; palmeraie ; SODEPALM ; SODEPRA.*

Abstract: *The development of SODEPALM's palm plantations in the Lower Ivory Coast helped set up a livestock development project in the forest zone. Started a little earlier by SODEPALM, the project of establishing breeding nuclei under industrial palm plantations became a national pride. The assignment of a veterinary doctor in 1973 to SODEPALM, to oversee the health of animals already established under the plantations, marked an important phase of the project. The organization put in place allowed the project to reach its cruising phase in 1982 before later being abandoned due to the advent of structural adjustment programs. How was livestock farming developed under SODEPALM's industrial palm plantations? How did SODEPALM's oil palm plantations become centers for the promotion and expansion of livestock farming in the forest zone? This is the scientific concern that emerges from this study. The aim of this study is to show innovations in livestock farming in the Ivorian forest zone. To achieve this goal, consulting activity reports from SODEPALM, the Ministry of Agriculture and Animal Resources (MINAGRA), and the Ministry of Economy, Finance, and Planning (MEFP) was necessary. Also, gathering information through an oral survey was recommended.*

Keywords: *Côte d'Ivoire; livestock; palm plantation; SODEPALM; SODEPRA.*

Introduction

La Côte d'Ivoire est dominée par deux grandes végétations que sont la savane au Nord et la forêt dense au Sud. En fonction de cette répartition de la végétation, le Nord est considéré comme une zone propice à l'élevage, tandis que le Sud reste très favorable au développement de l'agriculture. Pendant longtemps, la zone forestière ivoirienne était restée en marge de la politique de développement de l'élevage en général, à cause des conditions naturelles non favorables[1]. Mais, le développement des plantations de palmiers à huile en Basse Côte d'Ivoire, marqué par la création de la SODEPALM par le décret n° 63-463 du 7 novembre 1963 (SODEPALM, 1965, p. 5) fut une opportunité de développement de l'élevage des gros et petits bétails en zone forestière ivoirienne. Les vastes pâturages sous les palmeraies offraient des conditions très favorables à la mise en place d'un important noyau d'élevage. Ainsi, les premières tentatives de développement de l'élevage sous palmeraie ont été envisagées par la SODEPALM, qui tentait de résoudre la question de la main d'œuvre dans ses plantations. Cette expérience a permis à la SODEPALM d'installer des élevages « naisseurs » sous ses palmeraies (MEFP, 1981, p. 114). Ainsi, les palmeraies de la SODEPALM étaient devenues comme des ranchs d'élevage spécialisés dans le développement des races bovines locales [2] trypanotolérantes. L'installation des animaux sous les palmeraies a permis d'envisager la possibilité d'associer élevage et agriculture en zone forestière pour en faire un modèle de développement de bétails. Dès lors, comment l'élevage du bétail a-t-il été développé sous les palmeraies industrielles de la SODEPALM ? Comment les palmeraies de la SODEPALM sont-elles devenues des centres de promotion et d'expansion de l'élevage en zone forestière ? L'objectif de cette étude est de présenter les innovations enregistrées dans le domaine de l'élevage en zone forestière. Pour aboutir aux résultats, nous avons procédé de la manière suivante. D'abord, nous avons consulté les rapports d'activités de la SODEPALM, du ministère de l'Agriculture et de la Production animale, ainsi que ceux du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. Ensuite, afin de mieux comprendre les modalités de mise en œuvre et la pratique de l'élevage sous palmeraie, nous avons entrepris une enquête orale auprès de personnes-ressources, notamment l'ancien directeur de la SODEPRA et l'ancien directeur du projet d'élevage sous palmeraie. Ces entretiens ont permis de recueillir des informations complémentaires absentes des sources écrites. Les entretiens semi-directifs et non directifs réalisés en juillet 2026 ont ainsi complété les informations recueillies lors des enquêtes orales menées en 2020 sur l'élevage sous palmeraie. Dans le respect de la démarche historique, les informations recueillies à partir de ces différentes sources ont d'abord été classées et regroupées par centres d'intérêt, selon leur contenu et les faits auxquels

[1] Présence des tsé-tsé, absence de pâturages à cause de la forêt dense.
[2] Races bovines locales (Baoulé et N'dama) caractérisées par leur capacité à résister à la trypanosomiase due à la piqure des mouches tsé-tsé

elles se rapportaient. Elles ont ainsi été ordonnées autour de différents aspects. Ce premier classement a permis de disposer d'une meilleure visibilité sur l'ensemble du corpus documentaire. Les informations regroupées par thématique ont ensuite fait l'objet d'une confrontation et d'une critique, notamment lorsqu'elles se rapportaient aux mêmes faits ou présentaient des similitudes, des répétitions ou des divergences. Cette opération a permis d'en apprécier la fiabilité, l'originalité, la pertinence et la portée historique. Un recoupement des différentes sources a ensuite été effectué afin de compléter les informations disponibles et de combler les lacunes laissées par une source par les éléments apportés par une autre. Cette démarche a permis de reconstituer, par l'articulation de données provenant de plusieurs sources, une information historique aussi complète et cohérente que possible. Enfin, les informations ainsi classées, confrontées, critiquées et recoupées ont été soumises à une analyse permettant de dégager les idées essentielles, de les articuler selon un ordre logique et cohérent et de faire ressortir les principaux axes de la démonstration subdivisés en trois parties. La première subdivision présente le contexte et les objectifs du projet de l'élevage sous palmeraie, la seconde analyse la mise en place du projet, tandis que la dernière partie met en relief l'organisation et le développement du projet avant de présenter les raisons de son abandon. Pour illustrer nos argumentations, nous avons utilisé des cartes, tableaux et images.

1. Contexte et objectif du projet d'élevage sous palmeraie en 1973

Le développement de l'élevage sous les palmeraies de la SODEPALM s'inscrivait dans un contexte bien défini et visait des objectifs clairs pour le développement de l'élevage des bovins et petits ruminants en zone forestière ivoirienne.

1.1. Contexte de création de l'élevage sous palmeraie

Créée en 1963, la SODEPALM disposait de plusieurs milliers d'hectares de plantations de palmiers à huile dans la zone forestière et côtière de la Côte d'Ivoire. Cette importance du patrimoine foncier et agricole de la société est confirmée par M. Abdoulaye Sawadogo[3], qui précise que la « SODEPALM, Société d'État au capital de 400 millions F. CFA est propriétaire des palmeraies sélectionnées réalisées en plantations industrielles dans le cadre du plan palmier de la Côte d'Ivoire ». Il indique également que « Dix ans après la création de la SODEPALM, les plantations de palmier à huile sélectionnées forment, de la frontière ghanéenne jusqu'au fleuve Sassandra, un front de 400 km de large. Elles couvrent 80 000 ha, dont 45 000 en plantations industrielles et 35 000 en plantations villageoises et alimentent neuf huileries ».

[3] Directeur de cabinet du Ministre de l'agriculture et président du comité technique de la SODEPALM en 1965.

Ces données témoignent de l'importance des superficies consacrées aux plantations de palmiers à huile exploitées dans le cadre de la SODEPALM. L'entretien de ces vastes plantations industrielles nécessitait une main-d'œuvre importante, ce qui constituait une contrainte majeure pour la société. Pour y remédier, celle-ci prit l'initiative d'introduire des troupeaux de bovins dans les plantations de palmiers à huile, afin que le pâturage contribue à l'entretien des parcelles en limitant la prolifération des herbes.

Selon le docteur vétérinaire Koua Brou Paul[4], l'herbe retenue par la SODEPALM dans les plantations de palmiers à huile était le pueraria[5]. Cette plante rampante contribuait à protéger les plants de palmiers ainsi que le sol contre l'érosion et constituait également un pâturage favorable aux bovins. Toutefois, à mesure que les palmiers grandissaient, le pueraria devenait gênant pour l'entretien des plantations et devait être régulièrement maîtrisé. Cette situation posait donc la question de la disponibilité et du coût de la main-d'œuvre nécessaire au désherbage des plantations. C'est dans ce contexte que l'élevage bovin fut envisagé comme une solution permettant à la fois de valoriser le couvert végétal et de contribuer à l'entretien des palmeraies.

L'introduction des bovins dans les plantations industrielles de la SODEPALM apparaissait comme une solution à la question de la main-d'œuvre nécessaire à leur entretien. La présence des bovins sur les pâturages aménagés au sein des plantations de palmiers à huile permettait ainsi de contribuer à l'entretien régulier des palmeraies et de favoriser leur productivité. À la suite d'une phase expérimentale concluante, la SODEPALM envisagea d'étendre cette pratique à l'ensemble de ses plantations et d'en faire de véritables espaces d'élevage bovin. Cette initiative aboutit par la suite à la mise en place du projet d'élevage sous palmeraie.

La création de ce projet marqua ainsi une nouvelle étape dans la valorisation des espaces pastoraux disponibles au sein des plantations. Sa mise en œuvre nécessita toutefois la définition d'un ensemble d'objectifs destinés à encadrer son fonctionnement et à préciser les finalités économiques, agricoles et pastorales qui lui étaient assignées. Il convient dès lors d'examiner les objectifs qui sous-tendaient ce projet.

1.2. Objectifs de développement de l'élevage sous palmeraie

Les objectifs de développement de l'élevage sous les palmeraies de la SODEPALM sont clairement expliqués par l'ancien ministre de la production animale, Dicoh Garba :

[4] Docteur vétérinaire et zootechnicien. Il fut le directeur du projet élevage sous palmeraie auprès de la SODEPALM puis PALMINDUSTRIE de 1974 à 1982.
[5] Brou Paul Koua, ancien Directeur du projet élevage sous palmeraie de 1974 à 1982, entretien réalisé le 06/07/2026 à Cocody (Abidjan).

> *Le développement de l'élevage bovin sous les palmeraies de la Basse-Côte est une opération en cours de réalisation qui est appelé à bouleverser la répartition géographique de l'élevage bovin en Côte d'Ivoire. Il s'agit en fait de l'installation d'un immense noyau d'élevage dans les palmeraies de la SODEPALM, situées en région côtière, c'est-à-dire dans une zone où l'élevage des bovins était, jusqu'à ce jour, pratiquement inexistant (D. Garba, 1975, p. 330).*

Cette déclaration met en évidence l'une des principales finalités du projet d'élevage sous palmeraie : valoriser les pâturages de pueraria présents sous les plantations de palmiers à huile de la SODEPALM afin de favoriser l'implantation durable de l'élevage bovin en zone forestière. La mise en œuvre de ce projet revêtait une importance particulière dans un espace jusque-là considéré comme peu propice à l'élevage bovin. En effet, en raison notamment de la densité du couvert forestier et de la présence de mouches tsé-tsé, la zone forestière ivoirienne était considérée par les autorités coloniales comme un milieu défavorable au développement de l'élevage, particulièrement de l'élevage bovin.

Cette perception des contraintes du milieu est notamment relevée par P. L. Verly (1968, p. 54), qui affirme : « (…) En effet, dans le cercle des lagunes comme dans toute autre région, l'élevage est subordonné : à la nature du sol, à ses ressources, à la végétation, au climat, à la présence de diptères piqueurs… ». Les conditions naturelles étaient ainsi présentées comme des facteurs déterminants de la pratique et de l'implantation de l'élevage.

Dans ce contexte, l'expérience conduite sous les palmeraies de la SODEPALM constituait une véritable tentative de remise en question de cette conception. La valorisation du pueraria comme pâturage, associée à la mise en place de dispositifs destinés à assurer l'alimentation et la santé des animaux, devait permettre de démontrer que l'élevage bovin pouvait être pratiqué dans la zone forestière ivoirienne malgré les contraintes naturelles qui lui étaient traditionnellement opposées. Cette conclusion est corroborée par le témoignage de M. Koua Brou Paul, ancien directeur du projet d'élevage sous palmeraie, qui affirme : « il a été démontré à travers ce projet que le développement de l'élevage en zone forestière est réalisable, pourvu que l'alimentation et la santé des animaux soient garanties »[6]. Ainsi, au-delà de la seule valorisation des pâturages disponibles sous les palmeraies, le projet d'élevage sous palmeraie s'inscrivait dans une perspective plus large : contribuer à modifier la répartition géographique de l'élevage bovin en Côte d'Ivoire en introduisant durablement cette activité dans une région jusque-là considérée comme peu favorable à la pratique.

Au-delà de cet objectif principal, le projet poursuivait d'autres objectifs. Il s'agissait, d'une part, d'introduire des bovins afin d'assurer l'entretien régulier des

[6] Brou Paul Koua, ancien Directeur du projet élevage sous palmeraie de 1974 à 1982, entretien réalisé le 06/07/2026 à Cocody (Abidjan).

palmeraies de la SODEPALM et, d'autre part, d'approvisionner les manœuvres de la société en viande. Avant de devenir un projet d'envergure consacré à l'élevage, la SODEPALM avait envisagé d'élever des bovins sous ses palmiers afin de faciliter l'entretien de ses plantations. Le besoin quotidien de s'alimenter des animaux les amenait à brouter continuellement les herbes, notamment le pueraria, présentes dans les plantations.

Cette action des animaux contribuait ainsi à l'entretien régulier des plantations de la SODEPALM. Par ailleurs, il fallait veiller à ce que les manœuvres travaillant quotidiennement dans les plantations de palmiers à huile soient correctement approvisionnés en viande. Les besoins en protéines animales des travailleurs de la SODEPALM devaient ainsi être couverts par les produits issus de l'élevage pratiqué sur place dans les plantations. Ces objectifs ainsi définis servirent de fil conducteur à la mise en place du projet d'élevage sous palmeraie.

2. Mise en place du projet d'élevage sous palmeraie de 1973 à 1975

Les plantations industrielles de la SODEPALM, ont favorisé l'introduction des noyaux élevage dans les plantations de palmier à huile. L'importance accordée à la question a nécessité la mise en place du projet d'élevage sous palmeraie de 1973 à 1975.

2.1. Les zones concernées par le projet

La Basse-Côte, avec une pluviométrie supérieure à 1 700 mm par an, une température moyenne annuelle voisine de 26 °C et un ensoleillement compris entre 1 500 et 1 800 heures, offre des conditions climatiques favorables aux cultures oléagineuses pérennes telles que le palmier à huile et le cocotier (SODEPALM, 1965, p. 3). C'est dans les plantations industrielles de palmiers à huile de la SODEPALM que fut mis en place le projet d'élevage sous palmeraie.

Toutefois, selon le docteur vétérinaire Koua Brou Paul, les plantations concernées par ce projet étaient celles d'Ehania et de Toumanguié, dans la région d'Aboisso, d'Eloka, à Bingerville, ainsi que celles de Dabou, Grand-Lahou, Sassandra, Fresco, Tiégba et Boubo[7]. Afin de mieux situer les plantations de palmiers à huile de la SODEPALM concernées par le projet d'élevage sous palmeraie, nous avons établi, à titre illustratif, la carte n° 1 ci-dessous.

[7] Idem.

Carte 1 : Zones concernées par le projet d'élevage sous palmeraie

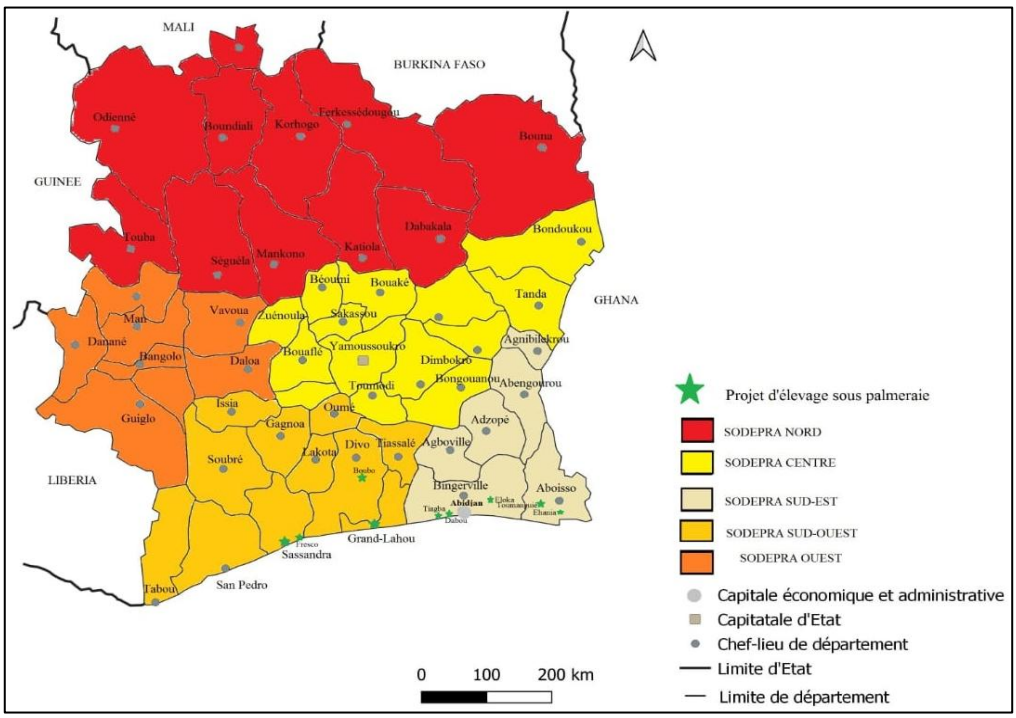

Source : Ministère de la Culture : L'Encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire, 1978, p. 610.

Cette carte présente les différentes plantations concernées par le projet d'élevage sous palmeraie. Il s'agit des plantations d'Ehania et de Toumanguié, dans la région d'Aboisso, d'Eloka, à Bingerville, ainsi que de celles de Dabou, Grand-Lahou, Sassandra, Fresco, Tiégba et Boubo. Cependant, selon Koua Brou Paul, les principales palmeraies concernées par le projet étaient celles d'Ehania, de Toumanguié, d'Eloka et de Fresco. Il précise que le cas de Fresco présentait une particularité.

Cette particularité tenait au fait que la superficie initialement attribuée à PALMINDUSTRIE n'avait pas été entièrement mise en culture. Près de 1 000 ha n'avaient pu être plantés[8]. Le développement du pueraria sur cette superficie non plantée permit ainsi de constituer un vaste pâturage destiné au projet d'élevage.

Il convient également de révéler que le projet s'étendit jusqu'à Toumodi. En effet, un projet de production de manioc à grande échelle y avait été mis en place. Dans les plantations de manioc, était cultivé le stylosanthes gracilis[9], une plante destinée notamment à enrichir les sols. Après la récolte du manioc, les superficies

[8] Brou Paul Koua, ancien Directeur du projet élevage sous palmeraie de 1974 à 1982, entretien réalisé le 06/07/2026 à Cocody (Abidjan).

[9] Selon Jean Salette, le *Stylosanthes gracilis* est une plante fourragère (légumineuse) qui jouit d'une grande faveur dans la plupart des pays tropicaux, tant en culture pure qu'en association avec les jachères améliorées. En Afrique tropicale à saison sèche marquée, il peut fournir trois coupes par an dès la deuxième année, mais il est plus productif sous un climat plus humide. Il était utilisé en Côte d'Ivoire pour l'amélioration des pâturages et l'engraissement des animaux.

couvertes de stylosanthes gracilis constituaient un pâturage particulièrement propice à l'alimentation des petits ruminants, notamment des ovins. La pratique de la jachère dans la production du manioc permettait ainsi de disposer naturellement d'un pâturage de stylosanthes gracilis, sur lequel étaient conduits des troupeaux de moutons. Ainsi, aussi bien dans les plantations de palmiers à huile que dans les plantations de manioc, la mise en œuvre du projet nécessitait la constitution préalable d'un cheptel de base.

2.2. Le peuplement des plantations de palmiers à huile en bétail

Le peuplement en bétail des plantations de palmiers à huile de la SODEPALM avait commencé quelque temps avant la mise en place du projet. Selon Koua Brou, la SODEPALM disposait déjà d'environ 800 têtes de bovins dans ses plantations avant son arrivée en 1973 en qualité de vétérinaire-inspecteur à la SODEPALM[10]. Ces premiers animaux introduits dans les plantations de palmiers à huile constituaient les noyaux d'élevage que la Société pour le Développement des Productions Animales (SODEPRA) avait mis à la disposition de la SODEPALM. Toutefois, avec le démarrage du projet en 1973, de nombreux achats de bovins furent effectués dans le Nord afin de constituer un important cheptel destiné au projet d'élevage sous palmeraie.

Ces animaux provenaient majoritairement de régions d'élevage telles qu'Odienné, Touba, Korhogo, Ferkessédougou, Bondoukou, Téhini et Doropo[11]. Les acquisitions effectuées dans le cadre du projet sont précisées par D. Garba (1975, p. 330), qui indique que « la mise en place des troupeaux achetés dans le Nord se déroule actuellement à un rythme très rapide : 600 têtes en 1973, 2000 têtes en 1974 et 5000 têtes en 1975 ». Cette déclaration montre que le nombre de bovins acquis dans le cadre du projet augmenta progressivement au fil des années, parallèlement à la montée en puissance de celui-ci.

Cette progression des effectifs répondait aux ambitions assignées au projet. D. Garba (1975, p. 330) affirme ainsi que « l'objectif était d'atteindre en régime de croisière 50.000 têtes bovins sur 100.000 ha de palmeraies, soit une production de 1.000 tonnes de viande par an sans compter un disponible de plus de 2.000 tonnes en génisses de production ». La poursuite de cet objectif justifiait ainsi l'accroissement progressif des achats de bovins destinés au projet.

L'accent fut mis sur les animaux des races dites Baoulé et N'dama (D. Garba, 1975, p. 330). Ces derniers, qualifiés de trypanotolérants, étaient réputés pour leur résistance aux maladies parasitaires transmises par la piqûre des mouches tsé-tsé. Ils constituaient également des animaux de boucherie de qualité. Ainsi, de

[10] Brou Paul Koua, ancien Directeur du projet élevage sous palmeraie de 1974 à 1982, entretien réalisé le 06/07/2026 à Cocody (Abidjan).
[11] Idem.

nombreuses génisses de races Baoulé et N'dama étaient achetées auprès d'éleveurs villageois à travers le pays afin de constituer le cheptel des plantations de palmiers à huile de la SODEPALM.

Avec la mise en place du projet d'élevage sous palmeraie, les plantations de palmiers à huile de la SODEPALM se virent ainsi assigner une double fonction. D. Garba (1975, p. 330) l'explique en affirmant que « Les palmeraies industrielles de la SODEPALM qui est une société d'État n'auront donc pas seulement pour but de produire de l'huile, mais elles fonctionneront également comme un ranch de sélection et de multiplication de race Baoulé… ».

L'assignation de cette nouvelle fonction aux palmeraies, désormais appelées à exercer également le rôle de ranchs de sélection et de multiplication, nécessitait une organisation rigoureuse du projet d'élevage sous palmeraie.

3. Organisation et développement de l'élevage sous palmeraie de 1975 à 1982

L'idée de peupler les palmeraies de la SODEPALM pour en faire un ranch exigeait une meilleure organisation qui concerne la mise en place d'un service d'élevage, d'un service vétérinaire et d'une technique de production d'élevage.

3.1. L'organisation de l'élevage sous palmeraie

L'élevage sous palmeraie disposait d'un service d'élevage et d'un service vétérinaire. Le service d'élevage était chargé de la coordination des activités liées à l'élevage sous les palmeraies. Chaque plantation disposait d'un service d'élevage dirigé par des assistants techniques d'élevage et des moniteurs. Les précisions relatives au personnel affecté au service d'élevage dans les palmeraies de la SODEPALM sont rapportées par Koua Brou Paul, qui indique que les services d'élevage d'Ehania et de Fresco étaient chacun dirigés par un assistant technique d'élevage et deux moniteurs[12]. Quant aux services d'élevage des autres plantations, ils étaient dirigés par des moniteurs, précise-t-il.

Cette répartition du personnel permet de constater que les élevages d'Ehania et de Fresco occupaient une place importante dans le dispositif, notamment au regard de l'ampleur du projet dans ces deux plantations. Aux côtés des assistants techniques d'élevage et des moniteurs, chaque palmeraie disposait également de bouviers chargés de la conduite et de la surveillance des animaux dans les pâturages aménagés sous les palmeraies. Ces derniers étaient constitués de Peuls venus d'autres régions et de nationaux formés sur place.

[12] Brou Paul Koua, ancien Directeur du projet élevage sous palmeraie de 1974 à 1982, entretien réalisé le 06/07/2026 à Cocody (Abidjan).

Aucune source écrite consultée ne fournit de données précises sur l'effectif des bouviers affectés aux plantations de palmiers à huile de la SODEPALM dans le cadre du projet. Cette lacune documentaire révèle implicitement un aspect de colonie de peuplement humain lié à l'élevage sous palmeraie, dont l'ampleur ne peut être appréhendée à partir des seules sources écrites. Toutefois, Koua Brou Paul indique qu'un bouvier était affecté à la surveillance de 500 têtes de bétail. À partir de cette donnée, il est possible d'établir que l'effectif des bouviers variait en fonction du nombre d'animaux présents dans les différentes palmeraies.

En plus du service d'élevage, l'élevage sous palmeraie de la SODEPALM disposait d'un service vétérinaire dirigé par le docteur vétérinaire Koua Brou Paul. Bien avant la mise en place du projet, il effectuait des visites en qualité de vétérinaire-inspecteur dans les palmeraies de la SODEPALM afin de contrôler les animaux déjà introduits à travers les noyaux d'élevage de la SODEPRA. C'est dans ce contexte que la SODEPALM sollicita l'expertise d'un vétérinaire. La Direction des Services Vétérinaires (DSV) détacha alors le docteur vétérinaire Koua Brou Paul auprès de la SODEPALM. Sa mise à disposition de la SODEPALM favorisa la création du service vétérinaire du projet d'élevage sous palmeraie. Selon lui, le service vétérinaire avait pour mission d'assurer la santé des animaux, de veiller à l'organisation de l'élevage sous les palmeraies et d'assurer le peuplement en bétail des plantations de la SODEPALM. L'organisation du projet favorisa le développement de l'élevage sous les palmeraies de la SODEPALM.

3.2. Développement de l'élevage sous palmeraie

Koua Brou Paul atteste qu'il y avait environ 10 000 têtes d'animaux présents sous les palmeraies de la SODEPALM, lorsque le projet a atteint sa phase de croisière dans les années 1980. Les données consignées dans le tableau n° 1 ci-dessous apportent une répartition des animaux sous les palmeraies.

Tableau 1 : Répartition de l'effectif d'animaux sous les palmeraies de la SODEPALM dans les années 1980

Palmeraies	Nombres d'animaux
Ehania	4 000
Fresco	4 000
Toumanguié	1 000
Eloka	400
Dabou	200
Autres	400
Total	10 000

Source : Kan Raymond KOUAMÉ, tableau réalisé à partir de l'enquête orale réalisée le 06/07/2026.

Le tableau 1 met en évidence la répartition des animaux sous les palmeraies dans le cadre du projet d'élevage sous palmeraie. Les plus grands effectifs d'animaux se trouvaient à Ehania et à Fresco, avec 4 000 têtes chacun, et à

Toumanguié, avec 1 000 têtes. La palmeraie d'Eloka disposait de 400 têtes, tandis que celle de Dabou en comptait 200. Enfin, les autres palmeraies de la SODEPALM disposaient d'environ 400 têtes de bétail. À travers cette répartition, il apparaît qu'Ehania et Fresco représentaient l'essentiel du projet d'élevage sous palmeraie. Cette affirmation est confirmée par Koua Brou Paul, qui atteste que « Ehenia et Fresco étaient les plus grands centres d'élevage du projet d'élevage sous palmeraie »[13].

Cependant, il convient de préciser qu'à Fresco, l'élevage se pratiquait sous les cocoteraies, selon les informations rapportées par M. Koua Brou Paul. La répartition du nombre d'animaux dans les plantations de palmiers à huile dépendait de la superficie des plantations. Par exemple, la palmeraie d'Ehania était estimée à près de 12 000 ha et comptait en son sein quatre villages de manœuvres[14].

La technique mise en place consistait à faire pâturer un animal sur une superficie de 4 ha pendant une semaine dans les jeunes plantations de palmiers à huile où le pueraria était particulièrement abondant. Après une semaine, les animaux étaient conduits vers de nouveaux pâturages, tandis que ceux déjà broutés étaient laissés au repos. Cette technique de jachère permettait aux pâturages de se reconstituer et d'être prêts pour le passage suivant des animaux. La surveillance des animaux dans les plantations était assurée par les bouviers. Selon la répartition mise en place, il y avait deux bouviers par bloc d'hectares[15].

Cependant, avec le temps et le vieillissement des pâturages de pueraria, un animal était désormais placé sur un bloc fourrager de 8 ha par semaine. Cette nouvelle répartition était liée au fait que, sous l'effet du piétinement et du broutage répété des pâturages de pueraria, les herbes devenaient de plus en plus rares. Ainsi, un pâturage de 4 ha de pueraria ne suffisait plus à nourrir un animal pendant une semaine. Cette situation mettait en évidence l'une des difficultés auxquelles le projet aurait été confronté s'il avait été maintenu sur une longue période.

3.3. Apogée et fin du projet d'élevage sous palmeraie

Selon Koua Brou Paul, le projet atteignit sa phase de croisière au début des années 1980. Cette phase fut marquée par l'importance des effectifs d'animaux présents sous les palmeraies de la SODEPALM. Au total, 10 000 têtes de bétail étaient élevées dans les plantations de palmiers à huile. Les cas d'Ehania et de Fresco, mentionnés dans le tableau n° 1 cité plus haut, en sont une illustration. Avec environ 4 000 têtes de bétail chacune, ces palmeraies étaient considérées comme de véritables centres d'élevage dans la zone forestière ivoirienne. À l'instar de ces

[13] Brou Paul Koua, ancien Directeur du projet élevage sous palmeraie de 1974 à 1982, entretien réalisé le 06/07/2026 à Cocody (Abidjan).
[14] Idem.
[15] Brou Paul Koua, ancien Directeur du projet élevage sous palmeraie de 1974 à 1982, entretien réalisé le 06/07/2026 à Cocody (Abidjan).

deux centres d'élevage, les plantations de palmiers à huile de la SODEPALM étaient désormais considérées comme des centres d'élevage.

Le succès de ce projet eut un effet positif sur la politique de développement de l'élevage en Côte d'Ivoire. Pour Paul Lamizana[16], « Le développement de l'élevage sous palmeraie, copié sur le modèle brésilien, fut un véritable succès »[17].

Cette affirmation est également partagée par M. Atse Pascal[18], qui atteste que « L'élevage sous palmeraie a été l'un des projets de développement en Côte d'Ivoire ayant connu un véritable succès »[19].

Koua Brou Paul ajoute que le succès du projet transforma les palmeraies de la SODEPALM en sites touristiques. Les animaux en pâturage sous les palmeraies étaient visités. Cette photographie, prise dans le journal Fraternité-Matin puis reproduite à l'aide d'un appareil photographique, donne une vue des animaux en pâturage sous les palmeraies.

Image 1 : Un troupeau de bovins en pâturage sous une palmeraie

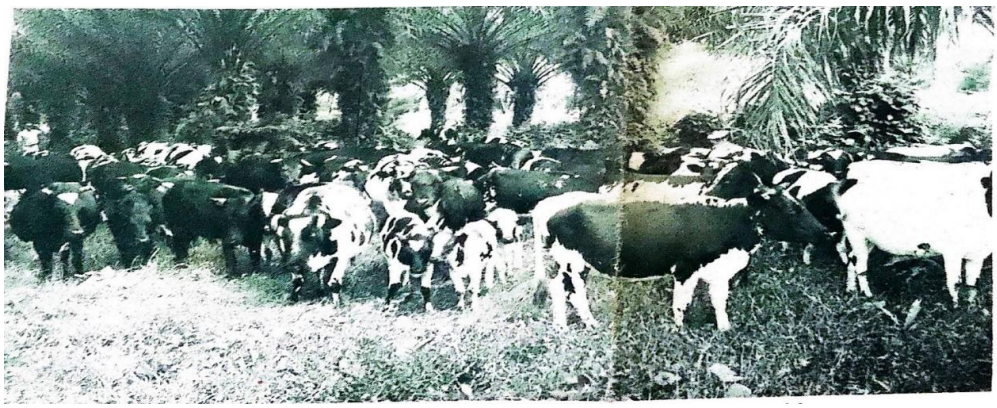

Source : Fraternité Matin, du mercredi 24 février 1982, p. 5.

L'image n° 1 présente un troupeau de bovins en pâturage sous une palmeraie. Il s'agit d'animaux de race baoulé. Ce sont des animaux sans bosse, de couleur noire tachetée de blanc. Ils étaient de préférence les races sélectionnées pour l'élevage en zone forestière en raison de leur capacité à résister à la trypanosomiase. Cette résistance à la trypanosomiase constituait l'une des caractéristiques de cette race bovine locale. Leur présence sous les palmeraies profitait aux deux sociétés d'État (SODEPALM et SODEPRA), associées dans le même projet. Cependant, il est important de révéler que ces deux sociétés, bien qu'elles partageassent le même projet, avaient des objectifs différents. La SODEPALM profitait des animaux pour assurer l'entretien de ses plantations, tandis que la SODEPRA profitait des

[16] Docteur vétérinaire, il fut l'ex et l'unique directeur de la SODEPRA de 1972 à 1993.
[17] Paul Lamizana, ex-directeur de la SODEPRA, entretien réalisé le 09/12/2020 à Cocody (Abidjan).
[18] Docteur vétérinaire, zootechnicien, Économiste rural (ex-agent SODEPRA), ancien Directeur des stations de *Panya* et *Noroningué* de 1994 à 2002.
[19] Pascal Atsé, ancien agent de SODEPRA, entretien réalisé le 09/09/2020 au Plateau (Abidjan).

pâturages de pueraria sous les palmeraies pour relever le défi de l'élevage du bétail, et plus particulièrement de celui des bovins en zone forestière.

Pour Koua Brou Paul, le projet avait largement atteint ses objectifs en matière d'entretien des plantations de la SODEPALM, mais aussi en matière de développement de l'élevage. Avec un effectif d'environ 10 000 têtes de bétail réparties sous les palmeraies, le projet connaissait une progression sans précédent dans la région de la Basse-Côte. Du point de vue de l'approvisionnement des manœuvres des plantations, le taux de couverture était de 100 %, selon Koua Brou Paul. Selon lui, il y avait un « abattage régulier des animaux pour l'approvisionnement des villages de manœuvres »[20].

Dans l'ensemble, le projet d'élevage sous palmeraie connut une évolution remarquable et produisit des résultats très encourageants depuis sa création en 1973 jusqu'en 1980, date qui marqua le début de la crise économique. Ainsi, la fin du projet d'élevage sous palmeraie fut étroitement liée à l'avènement des programmes d'ajustement structurel, qui obligeaient l'État à réduire le champ d'action des Sociétés d'État (SODE). Selon les déclarations de Koua Brou, « on demandait déjà au début des années 1980 aux cadres des SODE de s'aligner sur le salaire des cadres de la fonction publique. Ceux qui étaient détachés étaient ramenés à leur salaire de base[21]».

Selon ses déclarations, tout commença à se compliquer dans le secteur de l'élevage en général, et plus particulièrement au niveau des projets d'encadrement. Cette situation précipita sa démission en 1982 de la direction du projet d'élevage sous palmeraie, avant qu'il ne créât le PROMAVET[22] en 1985, en association avec le docteur Kessé. Après son départ, le projet continua d'exister avant d'être définitivement abandonné, à l'instar des autres projets d'élevage en Côte d'Ivoire. À la fin du projet, plusieurs responsables de la SODEPALM et de la SODEPRA bénéficièrent de plusieurs têtes de bétail et se constituèrent ainsi en éleveurs.

Conclusion

Cette étude met en relief l'existence d'un projet original de développement de l'élevage des gros et petits bétails sous les palmeraies de la SODEPALM, entre 1973 et 1982. Ce projet novateur a permis de défier les obstacles liés au développement de l'élevage du bétail en zone forestière ivoirienne, longtemps considérée comme une zone non propice à l'élevage du bétail en général, et plus singulièrement celui des bovins. Débuté par la SODEPALM dans le but d'entretenir régulièrement ses plantations de palmier à huile, ce projet finira par prendre une

[20] Brou Paul Koua, ancien Directeur du projet élevage sous palmeraie de 1974 à 1982, entretien réalisé le 06/07/2026 à Cocody (Abidjan).
[21] Idem.
[22] Cabinet vétérinaire initié par les docteurs vétérinaires Koua Brou Paul et Kessé. Il était spécialisé dans la vente des produits et matériels vétérinaires

dimension un peu plus grande. L'opportunité de profiter des pâturages de pueraria installés sous les palmeraies de la SODEPALM pour asseoir un cheptel important de bétail en Basse Côte a été très vite saisie. La mise en place d'une bonne organisation fut un atout important dans le succès de ce projet. Grâce à l'achat d'animaux sélectionnés, notamment les races Baoulé et N'dama à travers le pays et la technique d'engraissement mise en place, les plantations de palmiers à huile de la SODEPALM étaient constituées en centre de production d'élevage.

L'organisation du service d'élevage et la qualité des suivis vétérinaires dans les centres d'élevage de la SODEPALM ont permis au projet d'atteindre sa phase de croisière en 1980, avec un effectif d'environ 10 000 têtes d'animaux. Ces animaux, répartis selon la superficie des plantations, faisaient les beaux jours de l'élevage ivoirien. Ces animaux produits sous les plantations de la SODEPALM permettaient d'assurer l'entretien des palmeraies d'une part, et d'approvisionner sur place les villages de manœuvres des plantations d'autre part. Ainsi, le projet avait atteint les objectifs qui lui étaient assignés. Sauf que l'avènement des programmes des ajustements structurels, entamés au début des années 1980, ont eu un effet négatif sur le projet en précipitant la démission en 1982 du directeur du projet, qui venait d'atteindre sa phase de croisière. La persistance des programmes des ajustements structurels, marquée en partie par l'abandon des projets d'encadrement, a conduit plus tard à l'abandon définitif du projet d'élevage sous palmeraie. Dès lors, la question demeure posée : la fermeture des SODE et l'abandon des projets d'encadrement ont-ils été profitables à la Côte d'Ivoire ?

Sources et bibliographie

Noms et prénoms	Profession	Thème de l'entretien	Date et lieu de l'enquête
ATSÉ Pascal	Ex-agent SODEPRA	La politique de l'élevage en Côte d'Ivoire	09/09/2020 à Abidjan
KOUA, Brou Paul	Ex-directeur du projet élevage sous palmeraie de 1974 à 1982	La mise en place et le développement de l'élevage sous palmeraie	06/07/2026 à Abidjan
LAMIZANA Paul	Ex-directeur de la SODEPRA	La SODEPRA et le développement de l'élevage en Côte d'Ivoire	10/12/2020 à Abidjan

Sources et bibliographie

Sources orales

Noms et prénoms	Profession	Thème de l'entretien	Date et lieu de l'enquête
ATSÉ Pascal	Ex-agent SODEPRA	La politique de l'élevage en Côte d'Ivoire	09/09/2020 à Abidjan
KOUA, Brou Paul	Ex-directeur du projet élevage sous palmeraie de 1974 à 1982	La mise en place et le développement de l'élevage sous palmeraie	06/07/2026 à Abidjan
LAMIZANA Paul	Ex-directeur de la SODEPRA	La SODEPRA et le développement de l'élevage en Côte d'Ivoire	10/12/2020 à Abidjan

Références bibliographiques

GARBA Dicoh, 1975, « Situation de l'élevage en Côte d'Ivoire et perspectives de développement », *dans FADIGA Kafoumba (dir.), Regard sur la France*, Paris, p. 325-337.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, 1978, *L'Encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, 751 p.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN, 1980, *La Côte d'Ivoire en chiffres, édition 78-79, Paris*, Société africaine d'édition, 324 p.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN, 1981, *La Côte d'Ivoire en chiffres, édition 79-80, Paris*, Société africaine d'édition, 319 p.

MINISTÈRE D'ÉTAT, DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES, 1999, *L'agriculture ivoirienne à l'aube du XXIe siècle*, Abidjan, 243 p.

SODEPALM, 1965, *Rapport annuel 1965*, SODEPALM Abidjan, 71 p.

VERLY Louis Pierre, 1968, « Contribution à l'étude des races bovines autochtones en Côte d'Ivoire : les bœufs baoulé et lagunes », *Diplôme d'études supérieures de sciences naturelles*, Université d'Abidjan, 213 p.